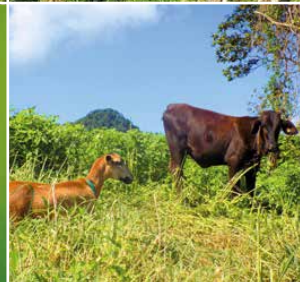




RÉDUIRE L'UTILISATION DES PHYTOS dans la gestion des herbes indésirables dans les savanes



Introduction

L'activité d'élevage est un élément d'équilibre des systèmes agricoles grâce aux échanges qui se réalisent entre les cultures et les animaux (alimentation, restitution de la matière organique, etc...). La présence et le type d'herbes indésirables renseignent sur les caractéristiques de la parcelle et peuvent révéler des dysfonctionnements notamment en matière de gestion du pâturage. Le choix des espèces adaptées aux conditions pédoclimatiques et l'entretien mécanique régulier des savanes permettent d'éviter le recours aux herbicides et débroussaillants.

La gestion des espèces adventices en pâturage

Comment s'installent-elles ?

- Le tassement du sol par le piétinement des animaux, diminue l'activité des racines et freine le développement du fourrage en place. Les plantes les plus tolérantes à ces conditions vont se développer, notamment les espèces ayant un système racinaire plus efficace. Un exemple : **ZOOM sur *Mimosa pigra* L. couramment appelé : « piquant »***.
- Le surpâturage ou les fauches trop fréquentes favorisent les plantes les moins appétantes et/ou les plus rustiques, au détriment de celles de meilleure valeur alimentaire.
- Le sous-pâturage ou les fauches trop espacées dans le temps entraînent le développement et la montée en graines des mauvaises herbes et facilitent leur prolifération.
- La gestion non maîtrisée de la fertilisation de la parcelle favorise le développement des mauvaises herbes au détriment des espèces fourragères.

Quelles sont les conséquences de leur installation ?

- Elles diminuent la disponibilité en fourrages.
- Elles favorisent les parasites responsables de maladies, notamment les tiques.
- Elles provoquent des lésions aux pieds et aux yeux.
- En trop grand nombre, elles réduisent la surface disponible par animal.
- Elles peuvent entraver la vision globale de la parcelle.



Savane envahie de « piquants »

Propositions de méthodes alternatives

ÉCOANTIBIO

RÉDUIRE L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES VÉTÉRINAIRES

Un équilibre des espèces présentes, associé à un entretien régulier et une rotation raisonnée, permettent de limiter les traitements herbicides sur le pâturage.

Pour y parvenir quelques règles à adopter :

- Choisir le fourrage à implanter en fonction du type de sol, du climat et de l'espèce animale.
- Adopter un rythme de rotation favorisant une repousse de qualité.
- Adapter le chargement en fonction de la saison, de la taille de la parcelle, du type de fourrage...
- Mettre en place du **pâturage mixte**** entre bovins et petits ruminants (ovins et/ ou caprins) permet une meilleure consommation du fourrage (habitudes alimentaires différentes).
- Réaliser une fertilisation adaptée (ajustement de la fumure en fonction du type de sol, des besoins de la plante, de la pluviométrie et des analyses de sol).
- Entretenir les clôtures arborées pour obtenir une repousse homogène.
- Réaliser de manière régulière un entretien mécanique comme le giroyage ou un entretien manuel comme le « coutelassage ».



Entretien manuel

*ZOOM sur : « le piquant », plante envahissante

Communément appelé « piquant » dans les savanes, cette plante de la famille des mimosaceae, se développe en arbrisseau qui peut atteindre la taille de 3 m. Elle présente de nombreuses branches épineuses. Sa reproduction est assurée par les graines.

Cette plante possède une grande tolérance aux conditions climatiques difficiles, ce qui la rend particulièrement envahissante. **Sa progression doit être maîtrisée par une gestion régulière souvent manuelle**, avant la floraison et montée en graines.

SOURCE : Adventilles Guadeloupe et Martinique : les adventices des Antilles Françaises – édition du CTCS Guadeloupe



Mimosa pigra L. en fleur



Association bénéfique bovin/petit ruminant

** ZOOM sur : L'intérêt du pâturage mixte bovins / petits ruminants

Les bovins et les petits ruminants n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires. En effet, leur hauteur de consommation d'herbe n'est pas la même et ils ne privilégient pas les mêmes espèces fourragères. Ils sont donc complémentaires.

Par ailleurs, lors du pâturage, les animaux ont une forte exposition au parasitisme dont la transmission est souvent associée à la consommation d'herbe. Les parasites des bovins diffèrent de ceux des ovins et des caprins. Par conséquent, l'ingestion d'une forme infectante d'un parasite spécifique du mouton par un bovin va aboutir à la mort du parasite ingéré. En utilisant les mêmes parcelles les bovins participent à l'élimination des parasites pour les petits ruminants et réciproquement. Pour un bon résultat, il faut prévoir un ratio de 4 à 5 brebis pour 1 bovin adulte en pâturage simultané, avec toutes les conséquences d'organisation que cela nécessite.

FOCUS : le plan ECOANTIBIO L'amélioration des pratiques d'élevage dans la lutte contre l'antibiorésistance

L'objectif est de lutter contre l'antibiorésistance ou la perte d'efficacité des antibiotiques sur la santé animale.

Les axes :

- Développer des mesures préventives.
- Assurer le bon usage des produits et médicaments vétérinaires.
- Améliorer les pratiques d'élevage : hygiène, suivi sanitaire, et notamment l'entretien des pâturages et des bâtiments.

Pour en savoir plus voir sur :

agriculture.gouv.fr/le-plan-ecoantibio-2-2017-2021



Chambre d'Agriculture de la Martinique : www.martinique.chambagri.fr
Crédit photos : Hélène MARIE-NELY et Frédéric MARIE
Contacts : Claudine VERTUEUX DEGRAS ede@martinique.chambagri.fr
Frédéric MARIE references.pa@martinique.chambagri.fr